

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le vendredi 3 novembre 2017 (14h00)
Salle de conférence du CÉF
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation
Sébastien Fillion, Coordonnateur des TI
Claude-Jean Harel, Coordonnateur aux communications
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie les membres du CSF, le personnel du CÉF et la presse pour leur présence. Il présente la nouvelle députée de Regina, Véronique Mireault et lui adresse ses félicitations.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 3 novembre 2017 à 14h30.

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 3 novembre 2017

La conseillère scolaire, Maria Lepage demande à ajouter le point suivant : 2.2.4 Recours judiciaire.

17.214 JOE POIRIER : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 3 novembre 2017 soit adopté tel que présenté avec l'ajout demandé.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Dans un objectif de transparence, la conseillère scolaire Geneviève Binette, tient à signaler que dans le point ajouté sur le recours judiciaire, elle est amenée à travailler avec un représentant du groupe de parents de Regina.

Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidence rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

1.4 Point d'amélioration continue

1.4.1 Politique du jour 2.1 Rôle du conseil scolaire

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 2.1 Rôle du conseil scolaire

Réunion du CSF du 3 novembre 2017

Réviseur : Anita Francon

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	- Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	- Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	- Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	- Oui	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	- Selon nos moyens financiers - Toujours en cheminement : amélioration continue - Révision annuelle	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	- Point d'amélioration précédemment noté	

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 27 octobre 2017

17.215 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 27 octobre 2017 tel que présenté.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Rapports trimestriels des directions générales

2.1.1 Rapport de la direction générale aux affaires

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

La présidence du CSF, Alpha Barry, adresse ses remerciements à la direction générale aux affaires.

2.1.2 Rapport de la direction générale à l'éducation

Présentation par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

La présidence du CSF, Alpha Barry, adresse ses remerciements à la direction générale à l'éducation.

17.216 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport au 31 août 2017 de la direction générale aux affaires et le rapport trimestriel de juin à août 2017 de la direction générale à l'éducation, tels que présentés.

Adopté

2.2 Décisions

2.2.1 Désignation des membres votants à l'assemblée générale annuelle du SSBA

17.217 GENEVIEVE BINETTE :

- Que le CSF désigne les conseillers scolaires Jérôme Perrault, Martin Prince, Hélène Grimard comme membres votants du Conseil des écoles fransaskoises n° 310, avec deux (2) votes chacun, lors de l'assemblée générale annuelle du SSBA qui se déroulera les 12, 13 et 14 novembre 2017 à Regina.

- Que le CSF accepte la participation des conseillers scolaires Jérôme Perrault, Martin Prince, Hélène Grimard et Joseph Poirier à l'assemblée générale annuelle du SSBA précédemment citée.

Adopté

17.218 MARIA LEPAGE : Que le CSF désigne le conseiller scolaire Martin Prince comme représentant qui sera autorisé à ramasser les bulletins de vote du Conseil des écoles

fransaskoises n° 310 lors de l'assemblée générale annuelle du SSBA qui se déroulera les 12, 13 et 14 novembre 2017 à Regina.

Adopté

17.219 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF accepte les modifications sur les documents suivants :

- Bylaw Amendments and Resolutions
- Position Statements
- Rules of Procedure
- Budget

telles que présentées par le SSBA et mandate les membres votants à voter dans ce sens.

Adopté

Pause santé de quelques minutes et reprise à 15h26 en l'absence de la conseillère scolaire Maria Lepage.

2.2.2 Adoption de nouvelles politiques : Technologie et Informatique

Présentation par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

La conseillère scolaire, Maria Lepage, rejoint la séance à 15h28.

Le conseiller scolaire, Joseph Poirier, a quitté la séance de 15h49 à 15h51.

17.220 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte la politique 3.5.1 Utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication telle que présentée et abroge la Politique de sécurité des technologies de l'information – Version 1 par Christian Lambert 24 août 2012.

Adopté

17.221 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte la politique 3.5.2 Sécurité de l'information telle que présentée.

Adopté

17.222 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte la procédure Section 3 – Administration centrale – Utilisation des médias sociaux telle que révisée et présentée et abroge la procédure Section – Administration centrale – Utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication du 6 décembre 2011.

Adopté

17.223 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte la directive 3.5.2.1 sur la sélection et la protection des mots de passe telle que présentée.

Adopté

17.224 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte la directive 3.5.2.2 sur la gestion des identités

et des accès logiques et physiques telle que présentée.

Adopté

17.225 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte la directive 3.5.2.2.1 sur le registre des activités sécurisées de la base de données numériques telle que présentée.

Adopté

2.2.3 Ressources humaines

17.226 JEROME PERRAULT : Que le CSF se réunisse à huis clos à partir de 16h02 lors de sa séance régulière du 3 novembre 2017 avec la direction générale du CÉF.

Adopté

17.227 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 3 novembre 2017 à 16h23.

Adopté

2.2.4 Recours judiciaire

17.228 MARTIN PRINCE : Que le CSF se réunisse en séance extraordinaire le mardi 7 novembre entre 11h00 et 12h30 avec à l'ordre du jour le point suivant : Recours judiciaire.

Adopté

2.3 Points d'information

2.3.1 Dates à retenir

La vice-présidence du CSF, Hélène Grimard, s'est absentée de la séance de 16h29 à 16h34 et a participé au vote de la résolution ci-après.

17.229 MARTIN PRINCE : Que le CSF nomme comme représentants du CSF au Rendez-vous fransaskois qui aura lieu du vendredi 10 au dimanche 12 avril 2017 à Regina, les conseillers scolaires suivants : Alpha Barry et Maria Lepage.

Adopté

III. **Correspondance

Sans objet.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

Sans objet.

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.1.1 Autoévaluation de la séance du 3 novembre 2017

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le lundi 13 novembre 2017 à midi.

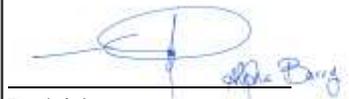
6.2 La prochaine séance :

- Le mercredi 29 novembre 2017, à 9 heures, à Saskatoon.

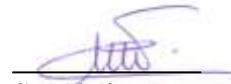
6.3 Levée de la séance du 3 novembre 2017

17.230 GISELE RIVARD : Que le CSF lève la séance régulière du 3 novembre 2017 à 16h44.

Adopté



Présidence



Secrétaire